

“ AMBULANCIER(ère)

Conduire une ambulance, c'est vraiment valorisant, mais ce que j'aime par-dessus tout, c'est la proximité avec les personnes transportées! Pascal A.



Le métier

L'ambulancier ou l'ambulancière effectue de jour comme de nuit, le transport ou l'accompagnement de malades, de blessés ou de patients vers les centres de soins en respectant les règles d'hygiène, de confort et de sécurité.

Il/elle conduit un véhicule sanitaire léger en toute sécurité, en s'adaptant à la circulation, et à l'état du patient transporté.

Il/elle organise son trajet, choisit le matériel le plus adapté à la pathologie du patient et sait réagir en cas d'urgence.

L'environnement de travail

L'ambulancier ou ambulancière peut travailler au sein d'un hôpital, en clinique, en maison de retraite, au sein d'une organisation humanitaire, dans un service spécialisé d'urgence médicale, ou dans différents centres de soins comme à domicile.

Il/elle peut également être rattaché(e) à un SAMU ou à la Croix Rouge.

Il/elle effectue le transport de malades, blessés ou patients au moyen de véhicules sanitaires conformément aux dispositions réglementaires.

Qualités

- Avoir le sens de l'écoute, et faire preuve de discrétion
- Posséder une bonne résistance physique et psychologique
- Être dévoué(e) et volontaire
- Avoir le sens des responsabilités

Évolutions possibles

Les ambulanciers peuvent devenir aide-soignant. Ils sont alors exemptés de passer le concours d'entrée en école d'aide-soignant.

COMMENT Y ACCÉDER

- **Le Diplôme d'État d'Ambulancier** délivré par le Ministère de la Santé
> Page 35
- **La formation d'Auxiliaire Ambulancier** (attestation)

L'AMBULANCIER FAIT PARTIE DE LA FAMILLE PROFESSIONNELLE CONDUITE DANS LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DU TRANSPORT SANITAIRE.

On y recense plus de 47 000 conducteurs, dont 55% d'ambulanciers titulaires du DEA. Plus d'un tiers du personnel de conduite dans le transport sanitaire est féminin.

